Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conseils aux débutants

Août 2002

Bonjour amis des abeilles,

Le mois de juin a été exceptionnellement chaud, record de durée pour des températures au-dessus de 30°C ! Ces températures ont été difficiles à supporter pour nous et pour nos abeilles. On les voyait devant les entrées des ruches faire la « grappe » ou la « barbe ». Ceci est un phénomène normal qui apparaît lorsqu'il fait très chaud, une partie des abeilles quitte la ruche, ce qui permet d'abaisser la température à l'intérieur de celle-ci.

Le mois d'août est un rendez-vous important qu'il ne faut pas rater ; on va faire un premier nourrissage des colonies avec quelques litres de sirop, environ 5 litres par ruche, avant de poser pour une semaine les diffuseurs d'acide formique. Ce premier traitement est important et il faut évidemment placer les tiroirs sous les ruches pour « récupérer » les varroas, les compter et ainsi évaluer le degré d'infestation des ruches.

A la suite de ce traitement, il est utile de faire un contrôle de la chute naturelle ! Je pense que, pour la plupart d'entre nous, c'est certainement ce que nous ne ferons jamais suffisamment ! Ce contrôle s'effectue sur une période de 3-4 jours, durant lequel on admet 3-4 varroas par jour. Si cette moyenne est dépassée, il y a une population de varroas trop importante et un autre traitement est nécessaire.

J'ai eu une réaction suite à la recette pour confectionner des « cordons au miel et à la paraffine », que je vous avais donnée il y a quelques temps. Apparemment, c'est un peu collant lors de la réalisation, mais pour l'instant rien d'autre. J'attend volontiers vos commentaires sur mon courrier électronique si vous avez essayé : duc.saez@wanadoo.fr.

Un petit truc pour éviter que les reines ne se fassent « emballer » avec le traitement à l'acide :

Mettez l'acide dans vos diffuseurs la veille, et ne les mettez sur vos ruches que le lendemain. Cette méthode évite le « gros coup » d'évaporation qui perturbe fortement les abeilles.

En résumé, mon conseil pour août sera le suivant : ne ratez pas le traitement avec l'acide formique ! Vous pourrez ensuite réduire le nombre de cadres dans les ruches pour resserrer les abeilles et les préparer à l'hivernage. Finissez de nourrir après le traitement à l'acide et après avoir resserré les colonies.

C'est au mois d'août que vous préparez la saison suivante !

Et pour finir, encore quelques lignes pour rigoler :

DICTATURE : Vous avez deux ruches. Les miliciens les confisquent et vous fusillent.

FÉODALISME : Vous avez deux ruches. Le seigneur s'arroge la moitié du miel.

DÉMOCRATIE : Vous avez deux ruches. Un vote décide à qui appartient le miel.

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE : Vous avez deux ruches. Une élection désigne celui qui décidera à qui appartient le miel.

DÉMOCRATIE DE SINGAPOUR : Vous avez deux ruches. Vous écopez d'une amende pour détention de cheptel en appartement.

Bonne lecture et rendez-vous dans un mois. ***Jean-Daniel Duc***